

SERVICE GÉOLOGIQUE NATIONAL

B.P. 6009 - 45018 Orléans Cédex - Tél. : (38) 63.80.01



SOCIÉTÉ MULTZ-SERVZES
BRASSERIES KRÖNENBOURG

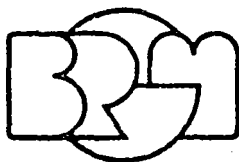
CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES EAUX VE LA NAPPE

A L'AVAL DE LA DECHARGE DE

DORLISHEIM EN 1978

5 Mai 1979

M. VAESSLE



Service géologique régional ALSACE

204, route de Schirmeck, 67200 Strasbourg - Tél. : (68) 30.12.62

1. RAPPEL VU PROBLEME POSE

Par arrêté préfectoral du 28 septembre 1974, l'entreprise Eck Frères, actuellement société Multi-Services, a obtenu l'autorisation d'exploiter un dépôt de résidus urbains à Dorlisheim. Cet arrêté a été prolongé pour une durée de 1 an, le 3 octobre 1977.

La décharge est utilisée **à raison de** :

de 130 à 135 tonnes/jour de résidus divers :

- 30 tonnes de résidus urbains provenant d'une vingtaines de communes dont Obernai et Schirmeck.
- 30 tonnes déchets de diverses collectivités (casernes,.... et de petite industries de la région).
- 70-75 tonnes boues provenant de la station d'épuration de la Brasserie Kronembourg **d'Obernai**.

Etant donné les risques de pollution des eaux souterraines, deux piézomètres ont été implantés en aval immédiat du **dépôt** pour contrôle de la **quali** des eaux, à titre de référence les eaux d'un piézomètre en amont sont également prélevées et analysées : les eaux de lessivage recueillies en pied de décharge font également l'objet d'analyse, lorsque leur-prélèvement est possible.

Les analyses ont débuté en 1974 et se poursuivent à un rythme mensuel. Différents rapports du SGAL (24.12.74, 29.12.75, 3.02.77, mai 78) ont exposé l'évolution de la minéralisation des eaux à l'aval du site. Celle-ci **s'est** révélé forte dès le début de l'exploitation et au cours des années s'est maintenue à un niveau supérieur aux "normales" de la nappe du secteur ; c'est pourquoi, les contrôles se poursuivent afin de suivre l'év&tion du phénomène.

La présente note expose l'ensemble des résultats des analyses effectuées en 1978 et les mesures à envisager sur un plan pratique. Ces travaux sont financés par la Société Multi-Services (Molsheim) comme le prévoit l'arrêté préfectoral d'autorisation du 3 octobre 77 et les Brasseries Kronembourg selon les termes d'une lettre du Service de l'Industrie et des Mines du 22.11.74.

CONCLUSIONS

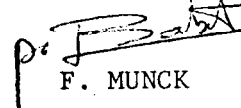
La décharge de Dorlisheim fonctionnant depuis 1974, a créé et maintien une pollution locale de la nappe. Cette contamination ne semble pas avoir atteint les captages situés en aval. Actuellement cette décharge est près de se combler et le système de contrôle (des deux piézomètres directement à l'aval n'est plus représentatif de la qualité des eaux de nappe.

Par contre le rapprochement vers la carrière voisine en eau, dont le comblement est également projeté, nécessite de très rapides travaux de protection de nappe (étanchéité du fond-de la carrière Denni) et de la mise en place de nouveaux piézomètres de contrôle. Ces travaux seront précisés dans l'étude du projet de comblement de la carrière Denni.

L'ingénieur chargé d'étude


M. DAESSLE

Le Directeur du Service
Géologique Régional Alsace


F. MUNCK